

D
O
S
S
I
E
R

D
E

C
A
N
D
I
D
A
T
U
R
E

Sportifs de haut et bon niveau



année
2021/2022

NOM, Prénom : N° Carte d'Étudiant :

Activité :

Votre niveau sportif et la réussite dans vos études peuvent vous faire bénéficier du statut de Sportif de Haut ou de Bon Niveau à l'Université de Tours

Vous devez rendre votre dossier par mail **avant le 01 septembre 2021** au Service Universitaire des Activités Physiques et Sportives (SUAPS)

CONDITIONS DE RECRUTEMENT

- Être étudiant.e à l'Université de TOURS

-Niveau sportif requis pour les sportifs de Haut Niveau de l'Université de Tours

Au moment de la demande :

- être inscrit.e sur les listes du Ministère des sports dans les catégories Élite, Senior, Relève, Reconversion ou sur les listes Espoirs ou Collectifs Nationaux
- ou appartenir à des structures d'entraînement reconnues dans le parcours de performance fédéral (PPF) d'une fédération (Pôle France, Espoir...) et validées par le ministère chargé des sports
- ou être en contrat en centre de formation agréé d'un club professionnel,
- ou être professionnel.le avec un contrat de travail,
- ou être juges, arbitres ou entraîneurs de Haut Niveau

- Niveau sportif minimum requis pour les sportifs, arbitres, juges ou entraîneurs de Bon niveau de l'Université de Tours

Pour la saison sportive de septembre 2021 à juin 2022 :

-pratiquer de façon intensive et régulière (au moins 8 à 10 heures par semaine) une activité physique sportive ou d'expression.

Et :

- évoluer et avoir obtenu des résultats significatifs à des niveaux internationaux, nationaux ou parfois interrégionaux dans des compétitions fédérales, scolaires ou universitaires.
- ou appartenir à un collectif réserve d'un club professionnel de Tours ou de la région et justifier d'entraînements avec le groupe professionnel (attestation visée par le Président et l'entraîneur du club).

**PIÈCES A JOINDRE OBLIGATOIREMENT ET
À ENVOYER PAR MAIL À :
el.hamza@univ-tours.fr**

Pour les sportifs de Haut Niveau :

1) Fiche de candidature ci-après (pages 3 à 5)

2)

-attestation d'inscription sur une des listes de sportifs de Haut Niveau (Élite, Senior, Relève, Reconversion), Espoir, ou Collectifs Nationaux, ou arbitres, ou juges, ou entraîneurs sportifs de Haut Niveau reconnus par le Ministère des sports. Attestation de stagiaire en centre de formation ou contrat de travail pour les sportifs professionnels.

-ou tout document permettant de justifier l'appartenance à une structure d'entraînement reconnue dans le parcours de performance fédérale (PPF).

3) Documents de prise de licence FFSportU, pages 6 et 7 (formulaire licence, charte des licenciés, justificatif de licence fédérale pour l'année 2021/2022)

4) Autorisation de prise et utilisation d'image (page 8)

5) Une photo d'identité ainsi qu'une photo en situation de pratique sportive (pour mise en ligne sur notre site internet)

Pour les autres :

1) Fiche de candidature ci-après (pages 3 à 5)

2) Lettre de motivation faisant ressortir les raisons pour lesquelles l'étudiant.e demande à bénéficier du statut de Sportif/Sportive de Bon Niveau (mise en cohérence du projet sportif et de formation).

3) Relevés de notes ou bulletins scolaires ou résultats aux examens de l'année (scolaire ou universitaire) précédant la demande.

4) Renseignements concernant la situation sportive :

- Convocations, résultats à des compétitions et/ou stages de niveau national,
- Et/ou articles de presse ou toute autre pièce qui permet d'apprécier votre niveau sportif.

5) Documents de prise de licence FFSportU, pages 6 et 7 (formulaire licence, charte des licenciés, certificat médical ou justificatif de licence fédérale pour l'année 2021/2022)

6) Autorisation de prise et utilisation d'image (page 8)

7) Une photo ainsi qu'une photo en situation de pratique sportive (pour mise en ligne sur notre site internet)

Attention tout dossier incomplet ou hors délai ne sera pas examiné

Éléments du statut de Sportif/Sportive de Haut ou de Bon Niveau à l'Université de Tours

L'Université de Tours, depuis la décision du Conseil d'Administration du 24 Mars 1989, s'efforce de permettre de mener de front **études et pratique sportive de Haut ou de Bon Niveau** en cherchant à suivre au plus près les directives proposées par le code du sport, le code de l'éducation, l'Instruction interministérielle N° DS/DS2/2020/199 du 5 novembre 2020 relative aux élèves, étudiant.e.s et personnels de l'enseignement scolaire et de l'enseignement supérieur ayant une pratique sportive d'excellence ou d'accession au haut niveau. L'étudiant.e nouvellement promu.e « **Sportif/Sportive de Haut ou de Bon Niveau** » suite à la décision de la commission d'attribution (septembre 2021), devra signer une charte qui le lie avec l'Université de Tours, en association avec son Club Sportif.

La Commission Universitaire du Sport de Haut ou de Bon Niveau peut attribuer ce statut aux étudiants de l'Université de Tours. L'étudiant.e dispose alors de droits et de devoirs.

DROITS :

- Tutorat, accueil, suivi personnalisé par la chargée de mission du SUAPS auprès des Sportifs de Haut et de Bon Niveau

En accord avec la scolarité de la composante (ex : UFR, IUT ou École Polytechnique) :

- Aménagement possible du Cursus Universitaire sous forme de contrat pédagogique (par exemple L1 en 2 ans...)
- Organisation de l'emploi du temps pour la prise en compte des impératifs de l'entraînement et des déplacements (aménagement d'horaires, choix de groupes de TD...).
- Autorisation d'absence pour la participation aux stages et aux compétitions officielles.
- Aménagement possible des dates d'examens pour les Sportifs de Haut Niveau. (Études de cas pour les Sportifs de Bon Niveau).

En plus :

- Possibilité d'hébergement sans conditions de ressources en résidences universitaires pour les Sportifs de Haut Niveau (demande possible dès les mois de mai ou juin, prendre contact avec la chargée de mission Haut Niveau, coordonnées sur le site du SUAPS). Possibilité suivant places restantes pour les Sportifs de Bon Niveau dès la commission de recrutement passée (début septembre).
- Suivi médical gratuit par un cardiologue au Centre Hospitalier Régional Universitaire de Tours.
- Séances d'ostéopathies gratuites, suivi kinésithérapie, et accès médecins réseau RESUS Université Tours.
- Possibilité de choisir comme Module CERCIP ou sport bonifiant (IUT) votre statut de Sportif de Haut ou de Bon Niveau, et d'obtenir une note en lien avec votre niveau sportif.
- Gratuité du Pack'Sport qui donne accès aux cours, aux animations et événements sportifs, aux stages de pleine nature, compétitions universitaires, et à des avantages auprès de partenaires sportifs locaux.
- Allongement de la durée des bourses pour les Sportifs de Haut Niveau.

DEVOIRS :

- Participation aux compétitions universitaires dans la discipline de l'athlète (la licence FFSportU gratuite est comprise dans le Pack'Sport).
- Représentation de l'Université de Tours lors de différentes manifestations.
- Participation aux réceptions des Sportifs de Haut ou de Bon Niveau, et échanges avec la chargée de mission du SUAPS
- Se rendre aux rendez-vous fixés : médecin, entretiens de suivi par le chargé de mission du SUAPS...

Fiche de candidature au statut de Sportif/Sportive de Haut ou de Bon Niveau à l'Université de Tours ANNÉE 2021–2022

**Toutes les rubriques doivent impérativement être remplies
sous peine de non examen par la Commission**

Dossier complet à retourner au SUAPS par mail à : el.hamza@univ-tours.fr

NOM : Prénom : Date de naissance :

Adresse personnelle :

..... Tél. portable :

Taille (S/ M/ L/ XL) pour habillement haut du corps :

Adresse électronique personnelle OBLIGATOIRE pour les contacts :

I – RENSEIGNEMENTS CONCERNANT LE CURSUS UNIVERSITAIRE

- Pour 2021 – 2022, inscription sollicitée à l'Université de TOURS* :

UFR – FAC	Filière	Année d'études	Observations

*Cette demande d'inscription est à effectuer personnellement en respectant impérativement les délais de retrait et de retour du dossier, auprès de la scolarité de l'UFR choisie.

- Coursus antérieur

Années	Établissement	Filière – U.F.R.	Cycle et année d'études	Résultats obtenus 1 ^{ère} session 2 ^{ème} session	Observations
2020–2021					
2019-2020					
2018-2019					
2017-2018					

II – RENSEIGNEMENTS CONCERNANT LA SITUATION SPORTIVE

SPORT : **Spécialité :**

Dans quel club serez-vous licencié.e en 2021-2022 ? :

A quel niveau pratiquez-vous actuellement (par ex. : Nationale 1, ou classement fédéral) :

A quel niveau pratiquerez-vous lors de la saison 2021-2022 (par ex. : Nationale 1, ou classement fédéral) :

Êtes-vous classé.e Athlète de Haut Niveau sur une liste Jeunesse et Sport ? Si oui laquelle ?

Êtes-vous actuellement scolarisé.e en Pôle (Espoir, France ; Centre d'entraînement...) ?

Si OUI, dans quel établissement ?

Programme hebdomadaire d'entraînement 2021/2022 à nous renvoyer et à faire remplir par l'entraîneur. Vous pouvez utiliser un modèle comme le tableau ci-dessous ou nous mettre en pièce jointe tout document nous donnant le détail d'une semaine type d'entraînement.

	Lundi	Mardi	Mercredi	Jeudi	Vendredi	Samedi	Dimanche
6:00/7:00							
7:00/8:00							
8:00/9:00							
9:00/10:00							
10:00/11:00							
11:00/12:00							
12:00/13:00							
13:00/14:00							
14:00/15:00							
15:00/16:00							
16:00/17:00							
17:00/18:00							
18:00/19:00							
19:00/20:00							
20:00/21:00							
21:00/22:00							
22:00/23:00							

Nom et prénom de votre entraîneur :

Son adresse, téléphone et adresse mail :

.....

PALMARÈS

NOM, Prénom :

ACTIVITÉ SPORTIVE :

Présentez chacune de vos trois meilleures performances pour les quatre dernières années :

	RÉSULTATS SPORTIFS FÉDÉRAUX	Résultats sportifs scolaires ou universitaires (UNSS – FFSportU)
2021		
2020		
2019		
2018		



Association Sportive de l'université de Tours

Formulaire de licence FF Sport U 2021-22

N° DE LICENCE FF Sport U (réservé à l'administration) _____

Établissement d'enseignement supérieur : Université de Tours

Composante d'étude (exemple : faculté Lettres et Langues) : _____

Nom : _____ Prénom : _____

Première licence FFSportU ou Renouvellement licence FFSportU

Activité sportive : _____

Sexe (M/F) : _____ Date de naissance : _____ Lieu de naissance : _____

Adresse : _____

Code postal : _____ Ville : _____

Téléphone : _____ E-mail : _____

N° de carte étudiante (8 chiffres) : _____

L'adhérent.e peut exercer son droit d'accès : Loi Informatique & Libertés.

En cochant cette case, je refuse la communication de mes coordonnées à des partenaires commerciaux de la FF Sport U

Discipline étudiée : _____

1. Droit/Sciences Po
2. Sciences Eco/Gestion
3. Lettres/Sc. Humaines
4. Commerce
7. Langues
8. Médecine/ Santé
9. Enseignement

Je soussigné.e, _____

déclare être régulièrement inscrit.e dans l'établissement d'enseignement supérieur mentionné ci-dessus, avoir pris connaissance des statuts, règlements de la FFSportU et y adhérer.

Signature :

Association Sportive de l'Université de Tours (ASUT) CHARTRE DES LICENCIES FFSportU 2021/ 2022

Cette chartre s'adresse uniquement aux étudiants de l'université de Tours 2021-2022, demandant la licence FFSportU pour participer aux compétitions universitaires de niveau district, académie, inter académie ou France. Cette chartre a pour fonction de définir les droits et devoirs de chacun afin d'anticiper l'organisation et de gérer au mieux les remboursements des frais engagés.

Lors de ma prise de licence FFSportU je m'engage à :

- Représenter « dignement » l'Université en respectant les règlements, les organisateurs et les lieux lors de chacune de mes prestations.
- Présenter ma licence et ma carte d'étudiant à chaque manifestation.
- Obtenir l'accord du responsable FFSportU de l'activité quant à ma participation à une manifestation et aux modalités de mon déplacement, de mon hébergement et de ma restauration. Honorer ma sélection et organiser mes déplacements et mon hébergement au moindre coût.
- Fournir sous 10 jours les justificatifs (factures, convocation aux épreuves et résultats sportifs) de mon séjour au professeur référent qui remplira ma feuille de demande de remboursement. Tout élément manquant engendrera l'annulation du remboursement.

L'ASUT s'engage à :

- Promouvoir les activités qu'elle organise, et mettre des moyens à disposition de ses licenciés sous certaines conditions.
- L'ASUT s'engage à prendre en charge les frais engendrés par la participation de ses licenciés aux compétitions FFSU uniquement suivant les modalités définies ci-dessous et à condition que ceux-ci aient respecté les règles définies ci-contre.
- L'ASUT s'engage à assurer ses licenciés pour toutes les activités qu'elle organise. Pour toute question à ce sujet ou pour toute déclaration d'accident ou d'incident merci de contacter le bureau de l'ASUT dans les 5 jours ouvrés.

Modalités de remboursement :

Déplacement :

- L'utilisation d'un minibus de l'ASUT doit être négociée avec les membres du bureau. Elle est proposée lors des déplacements de groupes importants. Tous les frais d'autoroute et de carburant sont remboursés.

Les chauffeurs des véhicules circulant au titre de l'ASUT ne peuvent prétendre à prise en charge des sanctions liées au non-respect du code de la route. Ils engagent dans ce domaine leur entière responsabilité

- Les déplacements en voiture personnelle sont remboursés uniquement si ce mode de transport est le plus approprié et si la voiture est organisée avec l'ensemble des participants de la même épreuve. Aucun étudiant ne pourra prétendre à un remboursement si un véhicule n'est pas mutualisé dans le cas d'une compétition commune à plusieurs étudiants.

Les remboursements se font sur la base de :

- 0.25 euro par kilomètre parcouru. Trajet calculé en utilisant viamichelin.fr au départ du SUAPS (14 avenue Monge TOURS)
- Autoroute remboursée à 100%
- Les déplacements en train sont remboursés à 100% du tarif 2ème classe, si ce mode de déplacement est le moins coûteux et/ou le plus approprié. Ils sont remboursés au tarif voiture si celui-ci est moins coûteux.

Hébergement / restauration :

- L'hébergement et la restauration doivent être organisés au moindre coût. Dans le cas d'une compétition commune à plusieurs étudiants un minimum de 2 personnes par chambre sera imposé
- Epreuve région, inter région : Pas de prise en charge des repas sauf cas exceptionnels.
- Epreuve nationale : nuit + petit déjeuner 30 € maximum / personne. Repas 11 € maximum / personne

Pour tout problème contacter le bureau de l'ASUT

NOM : _____ Prénom : _____ Signature : _____

Pensez enfin à joindre également votre photocopie de licence fédérale de l'année en cours pour finaliser votre dossier

Centre Sportif Universitaire - 14 avenue Monge - 37200 Tours _ : 02.47.36.70.24 - E-Mail : asut@univ-tours.fr
Antenne Universitaire de Blois - 3 place Jean Jaurès - 41000 Blois _ : 02.54.55.21.31 - E-Mail : asut@univ-tours.fr

Autorisation de prise et d'utilisation de l'image

Je soussigné.e :

Nom Prénom : _____ étudiant.e de 18 ans et plus

ou

Nom Prénom : _____ représentant.e légal.e de :

Nom Prénom de l'étudiant.e mineur.e : _____

Coordonnées de l'étudiant.e :

Adresse : _____

Courriel : _____ Téléphone : _____

autorise

n'autorise pas

L'Université de Tours, par le biais de son Président ou de son représentant, à me filmer ou me photographier en vue d'une conservation et/ou d'une diffusion sur tous supports et par tous procédés, internes ou externes, connus ou inconnus à ce jour, tels que notamment :

- Supports papiers (plaquette, affiche, brochure, ..), informatiques, audiovisuels et numériques
- Internet (incluant notamment site web, intranet, blogs, réseaux sociaux, ...) et plus généralement tous moyens de communication électroniques
- Expositions et projections publiques

Ces supports pourront être utilisés par l'Université de Tours, intégralement ou par extraits, dans le cadre des ses actions d'information, de communication et de valorisation de ses activités de recherche et de formation, auprès de tous types de publics. Ces supports pourront notamment faire l'objet de diffusion et de représentation lors d'évènements scientifiques, culturels ou encore artistiques.

Ils pourront faire l'objet dans les mêmes conditions et limites d'une cession gratuite par convention pour diffusion auprès d'organismes n'ayant pas de but lucratif.

Cette autorisation est valable pour une durée de 30 ans et concédée pour le monde entier. Elle est accordée à titre gratuit et à des fins exclusivement d'information, de formation, d'enseignement et de recherche.

Il est entendu que la présente autorisation est consentie sous réserve que la publication et la diffusion de mon image ainsi que les commentaires l'accompagnant ne portent pas atteinte à ma vie privée, à ma dignité et à ma réputation.

Fait à _____ le _____

Signature